

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 février 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT**

N ° 957

présenté par

M. Guedj, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Califer, M. Delaporte, Mme Dombre Coste, Mme Godard, Mme Runel, M. Simion, Mme Allemand, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, Mme Capdevielle, M. Christophle, M. Courbon, M. David, M. Delautrette, Mme Diop, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 21 QUATER**

|                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|

Substituer au montant :

« 100 millions d'euros »

le montant :

« 300 millions d'euros ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à accorder 200 millions d'euros supplémentaires aux EHPAD en difficulté financière.

Le secteur du grand âge connaît en effet une crise historique : crise des métiers, difficultés financières et reste à charge pour les ménages en augmentation.

S'agissant des métiers, la crise résulte d'une perte de sens nourrie par les rémunérations en perte de vitesse et une dégradation des conditions de travail.

Là où les accords Laforcade ont essentiellement accordé l'équivalent de la prime Ségur (183 euros net par mois), il s'agit désormais de donner des perspectives d'amélioration concrète des conditions de travail par un meilleur taux d'encadrement des résidents, des perspectives d'évolution professionnelle, de formation, qui pêchent encore.

S'agissant des difficultés financières, les EHPAD font notamment face depuis quelques années à une inflation forte, qui obère leur marge de manoeuvre.

Les EHPAD ont également à faire face à un modèle de financement dépassé, qui doit être entièrement rénové pour faire face aux évolutions majeures de l'accueil à venir (valorisation de l'alimentation, de l'activité physique, de la santé mentale des résidents, etc.)

Résultat : près de 85 % des Ehpads de la fonction publique hospitalière (FPH) enregistrent un résultat déficitaire pour l'exercice 2023, s'alarme la Fédération Hospitalière de France (FHF), contre 36% en 2017.

Enfin, s'agissant du reste à charge, le rapport de notre collègue Christine Pirès-Beaune a souligné le caractère profondément injuste du système actuel.

Il y a donc urgence à agir.

Cet amendement propose ainsi d'abonder l'enveloppe allouée à l'aide exceptionnelle aux établissements sociaux et médico-sociaux en difficulté financière de 200 millions d'euros supplémentaires.

Au-delà de cette mesure d'urgence, les députés socialistes et apparentés appellent plus largement à adopter une grande loi sur le grand âge.

Cette loi doit permettre de répondre aux besoins présents et futurs liés à l'accélération du vieillissement démographique (recrutement et formation de personnels suffisants, places en EHPAD, rénovation des établissements, qualité de l'accueil, évolutions majeures dans les secteurs du transport, de l'alimentation, de la vie civique, etc.) et de les financer avec des ressources nouvelles.